

GRÈVE DES AGENTS DE L'ENVIRONNEMENT CONSEIL DÉPARTEMENTAL DES BOUCHES DU RHÔNE

Le 25 Février 2016

PETITION

Objet : Contestation des propos calomnieux et diffamatoires dénoncés par des courriers anonymes dont se sert notre Administration pour remettre en cause nos acquis sociaux.

Par la présente, nous dénonçons le caractère lâche et injurieux des propos énumérés le 24 février 2016 à l'encontre des agents de la Direction de l'Environnement dans le cadre du préavis de grève.

« Les agents profiteraient largement d'une « pause café » chaque matin, et détourneraient des outils affectés aux services à des fins personnelles »,

« Les agents engagés en tant que pompiers volontaires se permettraient de récupérer leurs heures de sommeil pendant leur temps de travail et se présenteraient en tenue de pompiers chaque matin en retard à leur poste. » (Il faut noter que ces agents portent secours au quotidien à l'ensemble de la population).

« Les Chefs d'Unités, mécaniciens et secrétaires bénéficieraient de frais de déplacement non justifiés ».

Ces courriers mentionneraient également des propos portant atteinte à la vie privée des agents.

COMMENT LA COLLECTIVITE PEUT-ELLE CAUTIONNER DES LETTRES ANONYMES QUI SALISSENT DES AGENTS D'UNE DIRECTION, PORTANT ATTEINTE A LEUR INTEGRITE ET AUX VALEURS DU SERVICE PUBLIC ?

LA DELATION, QUE SUBISSENT CES AGENTS, ATTEINT L'ETHIQUE DE TOUS LES FONCTIONNAIRES DE NOTRE COLLECTIVITE.

